

Avis de course – SUPER SÉRIE 13 ET 14 DÉCEMBRE 2025 – HOMMES / FEMMES

ÉPREUVES	SL Hommes et Femmes			
ENDROIT	Val Saint-Côme, Québec			
DATES ET HORAIRES	Samedi 13 décembre et dimanche 14 décembre 2025 Heure de départ : 09h15 Femmes, 10h15 Hommes Piste Geneviève-Simard			
ORGANISATION	Club de compétition Val Saint-Côme			
SANCTION	Calendrier des courses FIS 2025-2026			
ADMISSIBILITÉ & RÉGLEMENTS	Les règlements de la FIS, de Canada Alpin et de Ski-Québec Alpin seront observés.			
INSCRIPTION	<u>Directives :</u> Athlètes du Québec seulement : inscription via site Web SQA – https://www.skiquebec.qc.ca/fr/zone-membres/ au plus tard quinze (15) jours avant la première course. (RPC art.1311.9.3) Autres athlètes : inscriptions sur formulaires officiels FIS seulement par courrier électronique à : sqa@skiquebec.qc.ca et cc. : coursesFISvalstcome@gmail.com <u>Frais d'inscription : \$85</u> par course incluant le billet de remontée mécanique et les taxes. Gratuit pour les athlètes ayant moins de 30 points FIS. Le secrétariat de course sera ouvert vendredi le 13 décembre de 16h00 à 18h00, au Chalet Excellence Acrobatique. Le tableau d'inscription sera définitivement fermé à 18h00. <hr/> <u>Date limite d'inscription : 48 h avant la première rencontre des chefs d'équipes (RIS 604.4.1)</u> Nous acceptons l'argent comptant, les chèques de voyage ou d'équipe en dollars canadiens, carte de crédit VISA et virements Interac à admin@clubalpinvsc.com (Question: Slalom FIS / Réponse: vsc). Les chèques devront être faits à l'ordre de « Club de compétition Val Saint-Côme ». AUCUN CHÈQUE PERSONNEL N'EST ACCEPTÉ. Le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de la confirmation de l'inscription.			
DOSSARDS	Un chèque de \$100 par équipe doit être versé au moment de l'inscription. Le chèque sera détruit ou remis au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise des médailles.			
ENTRAÎNEMENT	La piste d'entraînement les jours de course sera déterminée à la réunion des entraîneurs.			
RÉCLAMATIONS ET PROTÈTS	Toutes réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de \$100 CAD (RIS 644.4).			
RÉUNION DES CHEFS D'ÉQUIPE	Réunion et tirage au sort le vendredi 12 décembre 2025 à 19h00 HNE, <u>par vidéo-conférence à https://meet.google.com/xmc-wyes-epc</u> Représentation et droit de parole d'une seule personne par province ou pays.			
TABLEAU D'AFFICHAGE	Au bas de la piste Geneviève-Simard.			
REMISE DE PRIX	15 minutes après la fin de l'épreuve en face du chalet de ski.			
HÉBERGEMENT	Responsabilité des coureurs et entraîneurs			
COMITÉ DE COURSE	Directeur d'épreuve	Julien Lauzon-Gauthier	julienlauzongauthier@gmail.com	819-383-7463
	Administrateur de course	Maude Piché	maudepiche@hotmail.com	
	Chef de piste	Étienne Lefebvre	eLefebvre@groupe-lefebvre.com	
	Déléguée technique	Yves Rolland (CAN)		
INFORMATION	Club de compétition	Caroline Jacques	coursesFISvalstcome@gmail.com	450-755-0028
	Ski-Québec alpin	Yanique Verne	sqa@skiquebec.qc.ca	514-966-2593
RESPONSABILITÉ	La station Val Saint-Côme, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club de compétition Val Saint-Côme se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.			